

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 175

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 4 BIS B

À la première phrase de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« consultatif préalable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une redondance.